



ARRÊTÉ N°A2026_137

**PORTANT MISE EN SÉCURITÉ DU TROITOIR DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE
DU NUMERO 28 AU NUMERO 30**

Le Maire de la Commune de Tours Sur Marne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212.2, L 2213, L 2213.5 et L 2512.13 et L2213-24,

Vu la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, notamment son article 25,

Vu le Code de la Route, article R 44, R 225 et R 225.1,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Vu la demande de l'entreprise Champagne Laurent-Perrier du 03/09/2026, sollicitant la mise en sécurité urgente du trottoir se situant au niveau des 28 et 30 avenue de champagne en raison de l'intervention urgente d'un artisan afin d'éviter l'écroulement du bâtiment sur la chaussée

Considérant le caractère urgent de la demande et des travaux à faire,

ARRÊTE

Article 1 : À partir du 4 septembre 2026 et pendant toute la durée des travaux, le cheminement des piétons sur les 28 à 30 de l'avenue Champagne, se situant sur la D1, est dévié sur le trottoir d'en face pour mise en sécurité par la mise en place de barrières. L'accès et l'usage de cette partie de trottoir sont interdits sauf à l'entreprise mandatée par la société Champagne Laurent Perrier.

Article 2 : Toutes les mesures de signalisation et de sécurité seront prises et matérialisées par la Commune et par l'entreprise mandatée par la société Champagne Laurent Perrier pour la signalisation des travaux.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Champagne Laurent Perrier,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'AY,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Tours-sur-Marne,
- Monsieur le Président du Département de la Marne
- Archives,

Le Maire, certifie le caractère exécutoire sous sa responsabilité de cet acte.

Fait à TOURS-SUR-MARNE, le 03/09/2026

Le Maire,

L.VERRIELE





République Française
Département de la Marne
Mairie Tours-sur-Marne

